

## **COMPTE-RENDU DU CCE ORDINAIRE**

**24 et 25 NOVEMBRE 2011**

### **1°) Information sur les données économiques 2011 (fin octobre)**

- Branche Restauration : - 1,90%
- Grosses difficultés, plus qu'une dizaine d'établissements qui sont en contribution positive
- Accroissement de la perte des clients : -2,300%
- Cafétérias réseau intégré : - 4,70% du CA
- LGF + Affiliés /Monoprix : + 2,90%
- Villa Plancha : - 6,80%
- Salaires et Charges : 39,60% du ratio C.A.
- Variation des heures de fonctionnement :- 3,30%
- Variation du C.A. T.T.C. : -3,35%
- Total des Cafétérias Négatives en contribution : 100

*CFDT : Nous avons interpellé le Directeur Financier sur ce constat accablant malgré le bénéfice de la baisse de la TVA, toutes les grandes chaînes de restauration ont des résultats positifs, le différentiel de la baisse de la TVA n'a pas bénéficié à ;*

- *L'augmentation des prix depuis 2010,*
- *Très peu d'investissements qui auraient dû être faits pour rénover le Parc et ne pas laisser l'outil de production et commercial dépérir,*
- *Pas de création d'emplois, mais au contraire continuation de la restructuration avec à la chaîne des plans sociaux successifs et l'externalisation par les LFG,*
- *Perte sur la marge du bénéfice brut avec la mise en place de Carte fidélité avec accréditation débiteur des porteurs de carte qui correspond à 0,25% de la marge et qui n'a pas permis de fidéliser les clients mais d'augmenter les coûts d'exploitation.*

*Le Constat est accablant et c'est toujours les salariés à la sortie qui payent par la perte de leur emploi, la diminution de leur pouvoir d'achat, sur des erreurs voire des fautes stratégiques des directions passées.*

*La CFDT ne donnera pas un blanc sein au nouveau Directeur Général nouvellement nommé par l'actionnaire majoritaire et PDG, il faudra voir s'il arrive avec les poches vides ou .....pleines.*

### **2°) Fondation d'Entreprise CASINO : présentation des nouvelles activités** **Mme Oustiane COURROYE, Déléguée Générale Fondation :**

- Présentation de la Fondation pour aider les enfants hospitalisés avec deux centres hospitaliers ; un sur la région parisienne et l'autre à la Timone à Marseille.  
Cette Fondation rentre dans le cadre de la RSE (responsabilité sociale des entreprises).

- Une aide financière par le Groupe Casino pour donner des moyens (PC / Consoles ect pédagogie) pour les enfants souvent seuls et sans ressources.  
Les collaborateurs !!! Les salariés sont invités à participer aux campagnes qui seront faites courant d'année 2012.

*La CFDT est intervenue auprès de Mme Oustiane COURROYE, pour adhérer à cette démarche citoyenne pour aider des enfants hospitalisés, cela se fait actuellement avec beaucoup d'entreprises qui deviennent des mécènes ce qui valorisent leur image !!!!*

*Il serait bien que cette Fondation et le Groupe soient aussi sensibles aux enfants des salariés hospitalisés !!!*

*Par Ailleurs la CFDT a demandé à Mme COURROYE si dans le cadre de la RSE, la Fondation peut travailler et être auditionnée sur l'éthique « Sociale » avec un cabinet conseil style « VIGEO ».*

La Déléguée Générale, nous a répondu que sur la RSE, une approche sera faite sur 2012 avec un directeur RSE, mais avec une totale transparence des comptes certifiés par des commissaires aux comptes.

### **3°) Intervention de la Direction Générale de CASINO RESTAURATION :**

- Présentation de Mr Pierre RIZZO par la CFDT.

Parcours Professionnel :

- Ouverture et dirigeant du 1<sup>er</sup> QUICK en France (Aix en Provence) en 1979 où Casino avait la parité de l'enseigne
- 18 ans passés dans la filiale restauration du Groupe Casino : Directeur régional, Directeur du Marketing, Directeur des Ressources –Humaines.
- PDG des magasins SPAR (franchise France de CASINO).
- Directeur Opérationnel de la Branche Proximité.

*On peut dire que nous avons un nouveau dirigeant qui est un véritable professionnel de la restauration et du développement de la franchise dans le Groupe CASINO.*

### **4°) Présentation du Plan Stratégique sur 2 ans de Mr Pierre RIZZO :**

Le nouveau DG est là et a accepté la tâche et le défi de relever et sauver l'entreprise sur 2 ans sinon « on tire le rideau ». Tous les salariés sont concernés, avec un discours de vérité, il n'y a rien à cacher.

L'actionnaire a accepté le Plan présenté la veille et a donné les moyens financiers pour ces deux années et principalement sur l'investissement.

#### **➤ Rénovation du Parc :**

- ▶ 40 cafétérias rénovées en nouveau concept « restaurant à La Bonne Heure » sur le modèle d'Avignon Cap Sud + 25 de CA mais avec un coût moindre de 1 M € par site.
- ▶ 60 cafétérias rénovées en « Comptoirs Casino » concept déjà créé.
- ▶ 6 fermetures de cafétérias.
- ▶ 30 cafétérias mises en L.G.F.
- ▶ Baisse des prix de 10% et suppression des promos.
- ▶ Mise en place de menus permanents : 3 types avec formules, lancement le 9 janvier, test concluant avec 35% de taux de prise.

- ▶ Mise en place de plats traditionnels à « volonté » le Week-end (style Paella, Coucous ect).
- ▶ Nouvelle gamme de produits : de véritables Hamburgers, Pizzas, ect.
- ▶ Partenariat et collaboration pour sortir des films pour les enfants.

*La CFDT est intervenue et a interpellé le nouveau Directeur Général sur la nouvelle organisation des Hommes et Femmes sur le point Opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et la condescendance de certains courtisans qui nuisaient à l'entreprise.  
D'autre part, la CFDT a demandé au nouveau DG si les rumeurs qui circulaient en ce moment sur le fait que les techniciens de maintenance seraient transférés dans la société SERCA sont vraies ?*

Pierre Rizzo, DG nous a dit qu'il attendait d'avoir des opérationnels au plus près des clients et des responsables de sites, qu'il est anormal d'avoir un seul directeur franchise pour toute la France ainsi que pour les îles telles que la Corse et la Guadeloupe qui représentent plus de 50 franchisés et que l'on peut visiter et suivre une fois par an !!!

Sur les courtisans ; dans toutes les organisations les courtisans sont présents ils font parti de la vie de l'Entreprise !!

Sur les techniciens Mr Pierre RIZZO, nous a indiqué que ce n'était que des rumeurs !!!

En conclusion :

Mr Pierre Rizzo nous a indiqué qu'il est là pour redresser l'Entreprise mais avec tous les salariés car nous étions tous dans la même galère !!!

**La CFDT à souvent été à la pointe de cette métaphore et nous l'avions dit à l'époque au 1<sup>er</sup> DG de la société Mr André Delomo qui avait la même expression :  
« Sauf qu'il y en a qui rament plus que d'autres !!! »**

## 5°) Conséquences de la loi du 28 juillet 2011 : Information / Consultation du CCE Casino Restauration

➡ Présentation de l'Accord par la Responsable Juridique.

Prime dividende de 1000 € annoncée par le gouvernement et prévu par la Loi.

Casino n'avait pas obligation de verser un prime dividende car la moyenne des deux années précédentes sur les exercices comptables pour les bénéfices n'était pas supérieure à l'année de référence.

Mais dans sa grande générosité le Groupe et l'actionnaire a décidé de nous donner (Accord avec signataires sauf CFDT/CGT) une prime qui équivaut à 150 € brut = 138 € net pour un équivalent temps plein (35H) le 10 décembre 2011.

**La CFDT remercie la magnanimité de nos dirigeants**

**Cette somme représente 0,20% du bénéfice distribuable, alors qu'en 2010 les actionnaires ont reçu 10,84% du même bénéfice....De qui se moque-t'on ??**

### Déclaration Commune jointe

AVIS

Votants : 16

Favorable : 14 = UNSA/CGC/FO

DEFAVORABLE : CFDT/CGT = Position de la Confédération et de François

Chéreau à l'AG de la coordination en septembre.

## **6°) Information et consultation du CCE CASINO RESTAURATION sur la journée du 1<sup>er</sup> janvier 2012 (journée de solidarité)**

La CFDT a rappelé son hostilité à cette augmentation du temps de travail de 1600 heures à 1607 heures en nous supprimant le 2<sup>ème</sup> jour férié et Chômé de nos Accords d'Entreprise avec l'aide des bénis OUI OUI = FO/UNSA/CFTC/AUT/CGC.

AVIS   Votants : 16  
Favorable : 14 = UNSA/CGC/FO  
DEFAVORABLE : CFDT/CGT

## **7°) Information et consultation du CCE sur le projet de Plan de Formation 2012**

### **➤ *Présentation du Plan de Formation 2012 :***

Nouvelles formations légales et réglementaires  
Formation Habilitation électrique obligatoire (Code du travail au 1<sup>er</sup> juillet 2011)  
Formation Hygiène Obligatoire secteur alimentaire (Article L233-4 Code rural et de la pêche maritime).

- Période de professionnalisation
- DIF = droit individuel de formation = demandes complémentaires

**La CFDT a mis une nouvelle fois en exergue le fait que 66% de la formation est consacrée à l'encadrement qui ne représente que 10% des effectifs !!!**

**Les formations obligatoires sur la sécurité ne sont pas assurées (code du travail)**

**Les formations continues sur le déroulement du parcours professionnel ne sont pas assurées voire très peu !!!**

**La CFDT ne peut cautionner et valider une nouvelle fois ce Plan de Formation.**

AVIS   Votants : 16  
Favorable : 14 = UNSA/FO/CGC  
Défavorable : 0  
Abstention : 2 CFDT  
Ne prends pas part au vote : 2 CGT

## **8°)Présentation des comptes et des résultats du régime collectif et obligatoire de remboursements de frais de santé, régime géré par Miel Mutuelle**

Le Directeur Général nous a présenté les comptes et nous a annoncé une augmentation des cotisations de 3,50% pour le N1 et N2 et 5,50% pour le N3 et N4 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## **9°) Point sur la commission de suivi du PSE de Montargis et sur la commission de suivi du PSE de l'Ise Adam**

Présentation des propositions d'emploi faites par le cabinet conseil aux salariés dans les deux PSE pour éviter les licenciements économiques ( obligation légale du Code du Travail).

## **10°) Bilan de la Charte LGF :**

Présentation :

Cafétéria Béziers Pézenas : 13 salariés ; 6 demandes / 6 refus

Cafétéria de Cholet :

### **Commentaire CFDT**

*On voit bien que cette Charte n'est qu'un artifice mis en place unilatéralement par la Direction pour se redonner une image positive et respectable suite aux dégâts collatéraux que les mises en LGF ont fait dans l'entreprise pour les salariés qui l'ont subi et pour ceux qui vont le subir.*

*La CFDT exige du Groupe CASINO, qui se dit porteur de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) que son Accord sur la GPEC ne soit pas simplement un Accord vitrine mais d'impulser une véritable Bourse et synergie de l'Emploi pour des salariés qui ont travaillé pour ce Groupe et pour certains d'entre eux plusieurs années.*

Serge Nardelli  
Représentant Syndical National

Fin du CCE

Copie : Fédération